



## AVIS PUBLIC

La Ville de Pont-Rouge projette d'adjuger un contrat se rapportant à la construction de trois segments de pistes cyclables ainsi que la construction d'un terre-plein central, par conséquent, la Ville publie l'appel d'offres *VPR-2024-04 – Construction de pistes cyclables et d'un terre-plein*. Le soumissionnaire qui se verra adjuger le contrat devra l'exécuter selon les Documents d'appel d'offres produits par la Ville.

Tout document auquel la demande de soumission renvoie de même que tout document additionnel qui y est lié ne peuvent être obtenus que par le biais du système électronique d'appel d'offres. Les Documents d'appel d'offres seront disponibles sur SÉAO à compter du 15 mars 2024. La tarification pour leur obtention est établie par SÉAO.

Date limite de réception des soumissions : **le 18 avril 2024 à 10 h 30**

Lieu du dépôt des soumissions : Hôtel de Ville de Pont-Rouge  
189, rue Dupont  
Pont-Rouge (Québec) G3H 1N4

Les soumissions électroniques seront acceptées si elles sont transmises par le biais du SÉAO et conformément aux Documents d'appel d'offres.

Les Soumissions sont ouvertes publiquement, le 18 avril 2024 à 10h35, en présence d'au moins deux témoins, à l'endroit prévu pour leur dépôt. Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des Soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil municipal, à sa seule discrétion, et la Ville ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Une garantie de soumission d'au moins 10 % du montant soumis avant taxe(s) doit accompagner la soumission.

**DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 15<sup>E</sup> JOUR DU MOIS DE MARS DE L'AN 2024.**

Esther Godin, greffière